

INTRODUCTION

Ibant obscuri sola sub nocte per umbram. (Virgile, *Énéide*, Chant VI, vers 268.)

Traduit littéralement, ce vers latin célèbre dit : « Ils allaient obscurs sous la nuit solitaire à travers l'ombre. » On le cite en général comme l'un des plus beaux exemples de la figure de style nommée « hypallage », qui consiste à assembler des termes et des qualificatifs sémantiquement discordants. Pour la réalité prosaïque, c'est la nuit qui est obscure, non Énée et la Sibylle qui avancent vers l'entrée des Enfers ; c'est Énée et la Sibylle qui sont solitaires, non la nuit. La traduction d'Anne-Marie Boxus & Jacques Poucet (*Énéide* louvaniste), « Ils allaient ombres obscures dans la solitude de la nuit », évite l'hypallage dans « ombres obscures » – mais la remplace par un pléonasme – tout en la préservant, un peu adoucie, dans « la solitude de la nuit » (comparez le plus banal « la chaleur de la nuit »).

Mais les tropes ne sont pas notre objet. Notre objet, c'est une question que le vers de Virgile (70 av. J.-C.-19 av. J.-C.) pose de façon exemplaire : quelle propriété de la langue latine permet au poète de « donner un sens plus pur aux mots de la tribu » par le moyen de ces dissonances sémantiques ? Cette propriété, c'est fondamentalement ce qui constitue l'objet de cette étude, la morphologie flexionnelle ou, en raccourci, la flexion.

Mettons-nous dans la tête d'un représentant d'une espèce en voie d'extinction, l'élève latiniste attelé·e à la tâche de traduire ce vers, dictionnaire Gaffiot sous le coude (ou dans son smartphone) – mais elle n'y a pas trouvé la traduction toute mâchée¹. Accordons-lui qu'elle sait reconnaître et interpréter les mots isolés. Qu'est-ce qui lui indique que le verbe *ibant* est à l'imparfait et son sujet inexprimé à la 3^e personne du pluriel ? Évidemment, la désinence /-bant/, analysable en [ba[nt]], /ba/ pour le temps, /nt/ pour la personne et le nombre. Cela établi, qu'est-ce qui montre que l'adjectif *obscuri* se rapporte au sujet implicite d'*ibant* ? La désinence /i/ caractéristique du nominatif pluriel pour cette classe d'adjectif, donc accordée au cas que porteraient les sujets coordonnés d'*ibant* s'ils étaient présents. Et comment sait-on que *sola* – en fait *solā* – modifie *nocte* quoi qu'il en soit séparé par la préposition *sub* ? À nouveau parce que les désinences /a/ long du premier et /e/ du second, toutes deux d'ablatif singulier, s'accordent.

Tous ces signaux relèvent de la flexion. Ils agissent comme autant d'indices qui connectent, éventuellement à distance, les constituants unis par des relations grammaticales. Ils autorisent cette grande « liberté » de l'ordre des mots qui caractérise le latin classique – du moins son registre littéraire – et non seulement permet aux poètes des effets esthétiques, mais les aide à se conformer aux règles métriques en assurant la juste succession des syllabes brèves et longues. On mesurera aisément cette liberté en comparant *sola sub nocte* et sa traduction française littérale, « sous la nuit solitaire ». Métrique à part, tous les ordres sont admis par le syntagme prépositionnel latin, sauf de mettre la préposition à la fin : *sola sub nocte*, *sub sola nocte*, *sub nocte sola*. En français, intercaler « sous » est tout à fait exclu ; « la solitaire nuit » sonne très mal.

À des milliers de kilomètres de Rome, en Australie, le warlpiri présente cette même caractéristique. Il comptait 2624 locuteurs et locutrices en 2021. Il n'est pas impossible qu'il ait déjà été parlé (sous une forme sans doute différente) quand Virgile composait son poème dans les onze dernières années de sa vie, entre -29 et -19. (Rappelons qu'*Homo sapiens* est présent en Australie depuis 50 000 ans.) Bresnan (2001 : 6) propose l'exemple suivant (cf. aussi Hale 1983 ; Austin & Bresnan 1996) :

1. J'ignore si les jeunes latinistes ont encore droit au dictionnaire comme de mon temps.

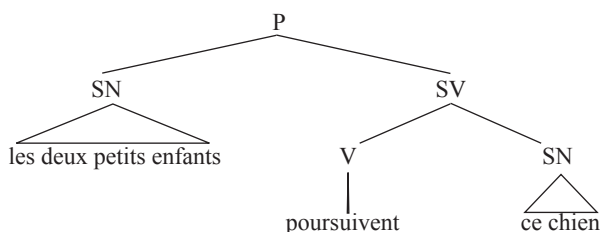
<i>wita-jarra-rlu</i>	<i>ka-pala</i>	<i>wajilipi-nyi</i>	<i>yalumpu</i>
petit-DUEL-ERG	PRES-3DUEL.S	poursuivre-nonpasse	CE.ABS
<i>kurdu-jarra-rlu</i>	<i>maliki.</i>		
enfant-DUEL-ERG	chien.ABS		
Les deux petits enfants poursuivent ce chien.			
<i>(The two small children are chasing that dog.)</i>			

Traduire littéralement cette phrase produirait le charabia « deux petits poursuivent ce les deux enfants chien » (« *two small are chasing that the two children dog* »), aussi quasi incompréhensible en français qu'en anglais. Mais les Warlpiri la comprennent sans difficulté, ainsi que toutes les phrases formées des mêmes mots dans un ordre différent, avec pour seule contrainte que *kapala*, l'auxiliaire, doit suivre le premier mot ou syntagme. Toutes ces phrases sont synonymes, elles font référence au même événement, et il semble bien que les locuteurs natifs les produisent indifféremment (cf. Hale 1983), un peu comme on dit aussi bien « Je ne bois pas de café le soir » que « Le soir je ne bois pas de café », voire « Je ne bois pas le soir de café » – mais la comparaison français-warlpiri ne va pas plus loin.

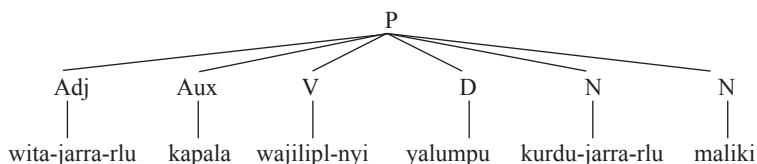
Comme dans le vers virgilien, les indices flexionnels sont ce qui permet de savoir « qui fait quoi ». Ainsi, le premier et le cinquième mot sont unifiés par le partage du nombre duel et du cas ergatif qui marque l'agent du procès ; le quatrième et le sixième par le partage du cas absolutif, qui indique le patient par absence de marquage. Warlpiri et latin classique littéraire méritent donc le qualificatif de « lexocentriques » (Bresnan 2001 : 109-112), qui signifie que les relations grammaticales entre les constituants d'une proposition s'expriment au moyen de modifications de ces constituants plutôt que par leur disposition et leur hiérarchisation comme dans ces langues « endocentriques » que sont le français et l'anglais. La notion de syntagme n'en est pas abolie : dans la version où *wita-jarra-rlu* et *kurdu-jarra-rlu* sont réunis au début de la phrase, il se passe, d'une part, que l'adjectif perd sa flexion (*wita kurdu-jarra-rlu* 'deux petits enfants'), d'autre part, que l'auxiliaire *kapala* suit non pas le premier mot, mais le syntagme ainsi formé. La différence d'avec le français et l'anglais est simplement qu'il n'est pas nécessaire que les mots forment une suite compacte pour constituer un syntagme, l'unification des indices flexionnels permet de maintenir entre eux une distance en principe indéfinie.

On sépare ainsi deux types de langues : les langues configurationnelles comme le français et l'anglais et les langues non-configurationnelles comme le warlpiri. Les phrases des premières se construisent selon des principes d'ordre linéaire et de structure

hiérarchique (des « configurations ») et se laissent représenter par des arborescences à branchements binaires, comme ci-dessous :



La phrase warlpiri et le vers de Virgile, en revanche, ne demandent qu'une arborescence « plate » :



La controverse a été vive quant à savoir si les langues non-configurationnelles pourraient ou non être ramenées au type configurationnel. Je n'y entre pas et renvoie à l'article d'Austin & Bresnan (1996), qui en pose les termes et conclut que non, cette réduction est empiriquement infondée.

De toute façon et comme souvent, ce qu'on prend au premier abord pour une dichotomie se révèle un continuum (cf. Bresnan 2001 : 113-114). De celui-ci, le warlpiri occupe l'extrémité non-configurationnelle, tandis que l'autre extrémité l'est par une langue comme le bambara (phylum Niger-Congo, famille mandé, parlé au Mali) où les relations grammaticales ne s'expriment que par l'ordre linéaire des constituants, lequel ordre est d'une totale rigidité, ne tolérant aucune variété dans la disposition. Entre les deux se placent les langues, peut-être les plus nombreuses, qui exploitent à la fois et à des degrés divers la flexion et la disposition pour manifester la structure argumentale des phrases, qui, en d'autres termes, sont en même temps lexocentriques et endocentriques, et qu'on peut donc qualifier de partiellement (non-) configurationnelles. L'islandais en offre un bon exemple : la flexion y est développée, les nominaux distinguent cinq cas et deux nombres, l'accord se fait entre les noms et leurs modificateurs, les verbes et leurs sujets. Néanmoins, l'islandais est clairement endocentrique et, si l'ordre des mots y est assez libre, il ne tolère en aucune façon les dislocations qu'autorisent le

warlpiri et le latin. Surtout – et c’est peut-être la différence essentielle entre elles et les langues entièrement non-configurationnelles – ces langues médianes connaissent un ordre « neutre » (SVO en islandais) à partir duquel les écarts ont le plus souvent une fonction pragmatique de mise en relief et consistent en général à placer tels constituants dans une position réservée, typiquement aux marges de la proposition². Il ne semble pas y avoir d’ordre neutre en warlpiri, ni que les diverses permutations aient une fonction pragmatique évidente – mais il serait surprenant qu’elles n’en aient aucune.

On remarquera aussi que le français, dont la configurationalité n’est pas douteuse et qui n’est pas non plus sans flexions, n’occupe pas le même point du continuum selon qu’on considère sa version écrite ou sa version orale. Dans « Ils allaient obscurs sous la nuit solitaire à travers l’ombre », l’orthographe <obscur> (au lieu de <obscur>, <obscur>, <obscur>) indique clairement que l’adjectif modifie « ils », si bien que l’en éloigner reste une option, par exemple « Ils allaient sous la nuit solitaire obscurs à travers l’ombre ». La marque de pluriel <s> est une flexion (graphique). À l’oral, on entend /i(l)zale ɔbskyɾ sulanɥisolitɛɾ atɾavɛɾlɔbɾ/ où l’adjectif ne varie ni en genre, ni en nombre. Seule la contiguïté de /i(l)zale/ et /ɔbskyɾ/ permet alors à qui n’aurait jamais lu le vers (ou ne saurait pas lire) d’en comprendre la relation. Le placer après /nɥisolitɛɾ/ inciterait plutôt notre auditeur à l’interpréter comme modifiant ce dernier. Au moins sur ce point, le français parlé est plus configurationnel que l’écrit.

On voit ainsi qu’il n’y a pas de corrélation absolue entre flexion et configurationalité, si ce n’est pour autant qu’on ne trouve pas, semble-t-il, de langues entièrement non-configurationnelles comme le warlpiri qui ne disposent pas d’une flexion développée – comment parviendrait-on à débrouiller notre phrase warlpiri sans les indices flexionnels qui la structurent ? Comment saurait-on qui poursuit qui et en quel nombre et qui, de l’enfant (des enfants) ou du (des) chien(s) est/sont petit(s), si **wita kapala wajilipinyi yalumpu kurdu maliki* était grammatical³ ?

Aucune langue connue n’est, semble-t-il, entièrement démunie de flexion, nominale et/ou verbale (cf. Gil 2001). Mais on ne la reconnaît pas toujours comme telle, comme on le verra plus loin avec les formes

2. « Le plus souvent », « en général », « typiquement », ces bémols sont nécessaires, car il n’existe pas dans ce domaine de solution universelle.

3. Il est vrai qu’en vrai warlpiri, le non-marquage de *maliki* ‘chien’ le dénonce comme étant au cas absolutif, donc un patient. Mais, dans notre warlpiri parallèle, il n’y a pas de flexion du tout, donc pas de contraste absolutif-patient vs. ergatif-agent. Et les nominaux sont non-spécifiés pour le nombre.

dites « périphrastiques » ou « composées ». Les chapitres suivants ont précisément pour but de délimiter les unités flexionnelles, de donner un aperçu des significations exprimées par la flexion, de décrire les types de flexion observés dans les langues du monde, de passer en revue quelques-unes des théories et des modèles qui visent à élucider le fonctionnement et le fondement des phénomènes flexionnels, enfin de présenter quelques réflexions quant à l'origine concevable de ces phénomènes, leur acquisition par les jeunes humains et leur réalité cognitive considérée aux niveaux symbolique et (avec la plus extrême prudence) neuronal.

Quant aux faits, je ne prétends pas en présenter de nouveaux. Tous sont disponibles dans des articles, des monographies, des recueils, des manuels ou sur internet. De ces sources, deux se sont révélées particulièrement utiles : la *Syntaxe générale* de Creissels (2006a-b) qui, nonobstant son titre, offre une riche moisson de données morphologiques ; et le *World Atlas of Linguistic Structures* (WALS) en ligne. Si mon travail a un mérite, c'est de réunir sous une même couverture une quantité importante mais point excessive de données représentatives dans une perspective à la fois descriptive, formelle et typologique, afin de composer un tableau d'ensemble des phénomènes flexionnels des langues naturelles. Si j'y parviens, mon travail devrait trouver son utilité auprès d'au moins trois catégories de lectrices et lecteurs : les étudiant-es en linguistique ou dans une discipline connexe ; les linguistes, psycholinguistes et neurolinguistes dont la morphologie n'est pas la spécialité ; les chercheurs en sciences humaines, ethnologues, anthropologues, etc. à qui le langage ne saurait être indifférent. Mais je ne perds pas espoir d'éveiller la curiosité de quelques honnêtes gens qui y verront l'occasion d'élargir un tant soit peu leur culture.

Avec cela, mon propos n'est pas neutre. Toute contribution à la science (si l'ouvrage en est une) s'inscrit dans une tradition faite d'opinions en principe éclairées, de théories, de modèles, qui se comparent et s'affrontent en des débats pas toujours aimables. La place, le rôle, voire l'existence même de la flexion et, plus généralement, de la morphologie ne font pas exception. Prendre position dans ces débats constitue l'autre but de mon travail. La description et l'analyse des faits de flexion telles que je les entreprends devraient aussi avoir pour résultat d'étayer deux hypothèses qui ne font pas l'unanimité, on le verra.

Selon la première, la morphologie flexionnelle constitue une composante autonome de la grammaire des langues naturelles, distincte des autres composantes par ses principes et ses procédures. Elle s'oppose

en particulier aux tentatives de faire de la flexion une syntaxe interne aux mots dont les opérations seraient analogues à celles qui disposent les mots entre eux. Je m'efforcerai de montrer que de nombreux phénomènes rendent cette analogie improbable.

La seconde hypothèse est celle de ce que j'aime appeler une vision « libérale » de la flexion. À la suite du poète et orientaliste allemand August von Schlegel (1767-1845), qui semble avoir le premier introduit cette terminologie, on distingue la flexion synthétique de la flexion analytique. La première, par voie d'affixation ou de modification interne, produit des formes qui ont tous les caractères de mots uniques, qui peuvent même avoir l'aspect de mots simples non fléchis : cf. (*vous*) *chantiez* imparfait de *chanter* vs. (*un*) *chantier*, mot simple, distincts à l'écrit, mais non à l'oral. L'autre est composite, elle met en jeu plusieurs mots, pas toujours adjacents : cf. (*vous*) *avez (souvent) chanté* composé d'un auxiliaire fléchi en temps et personne-nombre et d'un verbe principal au participe dit « passé ». Une conception stricte, fort répandue, veut que seule la flexion synthétique soit du ressort de la morphologie ; les formes analytiques, périphrastiques pour les caractériser d'un terme plus descriptif, seraient le produit d'assemblages syntaxiques.

Pourtant, il est assez évident que (*vous*) *avez chanté* appartient au paradigme flexionnel de *chanter* au même titre que (*vous*) *chantiez* ou (*vous*) *chantâtes*. Certes, à la différence d'une base et d'un affixe, l'auxiliaire et le verbe principal peuvent être séparés par un ou plusieurs syntagmes sur lesquels ne pèse apparemment aucune limite de principe quant au type ou la longueur : cf. *Vous avez, dans ce cabaret et pendant bien des années, souvent chanté*. Voilà qui suffit à justifier l'association d'une structure syntaxique à la périphrase. Avec toutefois deux bémols. Premièrement, c'est là une particularité de la grammaire française. On n'aurait pas de mal à trouver des langues où auxiliaire et verbe principal sont inséparables, ainsi la périphrase catalane « aller » plus infinitif, p. ex. *vaig cantar* 'j'ai chanté, je chanterai'. Puis, sans quitter le français, le fait est que la collocation d'un auxiliaire (*avoir* ou *être*) et d'un participe n'a pas les mêmes propriétés syntaxiques que les autres suites verbales. D'une suite modal-infinitif, on peut « extraire » l'infinitif : cf. *Chanter cet hymne, vous (le) pouvez*. En revanche, avec ou sans reprise pronominale, **Chanté cet hymne, vous (l')avez (bien des fois)* reste désespérément agrammatical. Quelle raison sinon que la périphrase du passé composé est une forme fléchie de *chanter*, alors que *pouvoir chanter* n'en est pas une ?

Mais pourquoi cette même extraction est-elle acceptable en anglais : cf. *Sung this anthem, you have (many times)* comme *Sing this*

anthem, you can ? Serait-ce que le passé composé (parfait) anglais ne relève pas de la flexion ? Sûrement non : *have sung* est tout autant une forme fléchie de *sing* que *avez chanté* de *chanter*. En fait, ce que cette différence révèle, c'est que mot et composé syntaxique, loin d'être en opposition binaire, constituent les deux extrémités d'un continuum, (*vous*) *chantâtes* à l'une, (*vous*) *pouvez chanter* à l'autre, (*vous*) *avez chanté* intermédiaire, mais plus près du pôle mot, tandis que (*you*) *have sung* l'est davantage de l'autre pôle, voire s'y confond. Français et anglais diffèrent ainsi quant au point du continuum où s'arrête la possibilité d'une forme flexionnelle, en amont du pôle syntaxique pour le premier, jusqu'à lui pour le second. En d'autres termes, une forme flexionnelle périphrastique anglaise a toutes les propriétés d'une construction syntaxique ; ce n'est pas le cas en français. (Cela vaut aussi de la périphrase passive, si ce n'est que la reprise pronominale permet l'extraction : cf. *Assassiné par Brutus, César *(l')a été le 15 mars -44* à comparer avec *Assassinated by Brutus, Caesar was on March 15 -44*.)

Tout cela fonde l'approche libérale. Relève de la flexion toute forme qui exprime par un quelconque procédé une signification grammaticale appropriée à une catégorie lexicale donnée. Cette définition, il faut le reconnaître, court le risque de la circularité. On peut s'en prémunir en français, car, on vient de le voir, le test de l'extraction permet de distinguer les collocations flexionnelles (passé composé, passif) des « vraies » constructions syntaxiques⁴. Il n'en va pas de même en anglais. Reste la solution de considérer que, dans cette langue, les collocations flexionnelles ne se limitent pas aux auxiliaires (*have, be, shall, should, will, would*), mais incluent aussi les modaux (*can, could, may, might, must*), c'est-à-dire tous les verbes qui sélectionnent la forme basique du verbe principal (infinitif sans *to*). Les langues ne manquent pas qui incluent des modes potentiels, nécessitatifs, etc. dans leur répertoire flexionnel (cf. chapitre 2).

Malgré les deux arborescences qui ornent ce chapitre, on constatera que cet ouvrage est pauvre en représentations formelles. Ce n'est pas que je répudie la formalisation, tant s'en faut. Mais une longue fréquentation de la littérature linguistique m'a convaincu que formules et figures ne font souvent que redoubler sans gain évident ce qui s'exprime très bien en langage commun – et que c'est là une différence essentielle entre la science du langage (les sciences humaines en général) et les mathématiques et les sciences physiques, où le

4. Les collocations flexionnelles sont aussi syntaxiques. Mais, pour reprendre l'expression de Bonami (2015), elles mènent une double vie, à l'abri à la fois de la syntaxe et de la morphologie flexionnelle.

formalisme permet non seulement de noter, mais surtout de concevoir des propositions inexprimables, voire impensables en mots du quotidien⁵. Du reste, atteindre à la clarté nécessaire à l'exposé de faits complexes exige un effort d'écriture qui, couronné de succès, équivaut à une formalisation. Aussi n'abuserai-je pas de celle-ci. Les deux arbres du chapitre exposent de façon graphique et non ambiguë, mieux qu'un long discours, la différence entre une structure configurationnelle et une structure non-configurationnelle. C'est pourquoi je les ai jugés utiles.

Au chapitre 8 et dans la conclusion, je me risque à quelques spéculations sur l'origine de la flexion. Il est assez évident que celle-ci ne trouve aucun équivalent dans les codes de communication non-humains, par exemple les vocalisations signifiantes de nos très proches cousins chimpanzés. Dès lors qu'on adopte – comme je vois mal qu'on puisse faire autrement – une approche évolutionniste néo-darwinienne, on ne peut donc que s'interroger sur l'émergence d'un phénomène qui a bien souvent en apparence – mais peut-être seulement en apparence – pour effet de rendre plus complexe le décodage des messages, qui devrait donc se révéler plus dysfonctionnel que favorable à la perpétuation de l'espèce. En d'autres termes, et même dans une conception discontinuiste qui attribue l'apparition de la faculté de langage à une mutation, pourquoi celle-ci aurait-elle été retenue par la sélection naturelle si son produit était un système aussi peu efficace ?

À cette question, je répondrai que la rétention de la flexion n'est en effet pas due à la sélection naturelle, mais bien à la sélection sexuelle à laquelle Darwin a consacré l'essentiel de son ouvrage fondateur, *The Descent of Man*. C'est elle qui a désigné comme géniteurs et génitrices désirables celles et ceux qui démontraient dès l'enfance les capacités cognitives nécessaires à sa maîtrise⁶. Sans cela, les avantages fonctionnels d'un langage incomparablement plus complexe qu'un code de signaux, avantages par ailleurs bien réels, n'auraient sans doute pas suffi à sa perpétuation. Toutes les autres espèces animales, y compris les plus proches de nous, ne s'en passent-elles pas ?

Cela étant, deux autres questions attendent une réponse : d'où proviennent les éléments flexionnels ? À quelle étape de l'évolution

5. Affirmation à nuancer. De nombreux travaux montrent que même les mathématiques ne peuvent se faire sans recours au langage ordinaire.

6. L'expérience montre que peu d'apprenants adultes parviennent à maîtriser tout à fait les flexions un tant soit peu complexes. Ce phénomène a sans doute contribué à maintenir la séparation entre groupes humains d'une façon qui favorise l'identité culturelle tout en ne s'opposant pas au renouvellement du pool génétique.

humaine la flexion est-elle apparue ? Depuis que l'origine du langage est redevenue un objet d'étude légitime, nombreux sont les travaux consacrés à l'émergence de la syntaxe, généralement considérée comme ce qui distingue le plus radicalement le langage tel que nous le connaissons de ce qu'on est convenu d'appeler le protolanguage qui l'a, suppose-t-on, précédé. On attribue donc cette émergence à *Homo sapiens*, archaïque (- 300 000 ans) ou moderne (- 50 000 ans) ou quelque part dans cette fourchette, si bien que, selon l'adage « la flexion d'aujourd'hui est la syntaxe d'hier » – cf. latin tardif *cantare habeo* > portugais *cantarei* – la première n'a pu apparaître qu'après la seconde. D'où une réponse possible et assez traditionnelle : le langage originel d'*Homo sapiens* ignorait la flexion, qui n'est apparue que plus tard, par accident.

Il y a pourtant, me semble-t-il, des raisons d'en douter. Et tout d'abord que, s'il est de fait que les codes de communication non-humains ne montrent aucun équivalent de la flexion, il n'en va pas de même de la syntaxe, au moins dans son acception la plus élémentaire, à savoir la signification de la disposition relative des signaux, que certains codes de communication non-humains manifestent (cf. Lestel 2005). La flexion apparaît ainsi comme plus spécifiquement « humaine » que la syntaxe. Ensuite, la dysfonctionnalité systémique de la flexion n'est pas chose si évidente. Le fait est qu'aussi complexe soit-elle pour qui veut la décrire, elle n'entrave en rien l'acquisition du langage par les jeunes humains, voire l'apprentissage adulte de langues secondes dans les régions du monde, encore les plus nombreuses, où le plurilinguisme va de soi (cf. note 6). C'est pourquoi je soutiendrai une autre hypothèse, à savoir que des phénomènes flexionnels ont pu surgir dès le stade du protolanguage, chez *Homo erectus*, apparu, estime-t-on, voilà 1,7 million d'années. Associée à un lexique et à une sémantique, la flexion – et avec elle la phonologie – précéderaient ainsi la structuration syntaxique des énoncés, dont on vient de voir qu'elle n'est pas nécessairement une propriété du langage humain⁷.

Quant à l'acquisition de la flexion, je m'en tiendrai à poser les termes du problème tels et pour autant que je les comprends : ou bien les significations exprimées par les procédés flexionnels appartiennent aux capacités linguistiques génétiquement héritées – s'il en est – auquel cas les jeunes humains n'ont besoin que d'apprendre les objets

7. D'une façon générale et pour des raisons qui tiennent au moins autant à la sociologie du champ scientifique qu'à la science même, l'importance de la syntaxe s'est vue à mon sens surestimée ces dernières soixante années. Mais c'est une autre affaire, dont je ne veux rien dire de plus.

phonologiques qui leur correspondent ; ou bien non – soit qu’il n’existe pas de capacités spécifiquement linguistiques, soit que les significations flexionnelles n’en relèvent pas – auquel cas il faudra les extraire des données auxquelles l’enfant est exposé, par un mixte de mémorisation et de généralisation analogique. L’existence de phénomènes flexionnels dénués de signification, purement morphologiques, semble faire pencher la balance en faveur de la seconde option. Quoi qu’il en soit, la question est capitale, car la réponse détermine en grande partie le degré de plausibilité cognitive des théories et des modèles – si l’on s’en soucie.

Enfin, étroitement liée au problème de l’acquisition et non moins importante quant à la réalité des théories et modèles est la question du rapport du symbolique au neuronal : comment passer et peut-on passer du niveau de la connaissance des faits de langage, implicite mais explicitable sous forme de description, au niveau des réseaux neuronaux que l’on voit s’activer quand cette connaissance est mise en œuvre ? On aura reconnu le très vieux mais toujours actuel problème de la relation esprit-corps (*mind-body problem*). Je n’ai pas l’ambition, qui serait ridicule, de le faire avancer, mais seulement de donner à entendre que les sciences du langage ne peuvent guère l’ignorer, même si elles peuvent – doivent, diront certains – en faire abstraction pour un temps ou pour toujours.

Un dernier mot sur ma notation des faits de langues autres que le français et l’anglais, que je suppose parfaitement connus des lectrices et lecteurs. Les exemples un peu longs seront isolés et numérotés, les plus courts insérés dans le texte. La phrase warlpiri de ce chapitre illustre suffisamment la présentation des premiers. Pour les seconds, j’adopterai les conventions suivantes : d’abord, en italiques, la forme en orthographe officielle quand elle existe ou dans une transcription reçue, p. ex. (swahili) *Unaimba* ; puis, entre barres obliques, la même segmentée : /u-na-imba/ ; puis, entre accolades, l’interprétation des segments (voir annexe pour les abréviations) : {2SG-PRES-chanter} ; enfin, une traduction : ‘Tu chantes’. Les affixes sont délimités par des tirets comme dans l’exemple swahili. Lorsque des significations ne sont pas exprimées par un segment délimitable, des points remplacent les tirets : p. ex. yiddish (*ikh*) *zing* {chanter.PRES.1SG} ‘(je) chante’.

Note finale : l’exergue *Nautron respoc lorni virch* est extrait de *20 000 lieues sous les mers*. Prononcée (comment ?) chaque matin par le second du Nautilus après avoir scruté l’horizon de sa longue-vue et n’y avoir rien aperçu, cette phrase (si c’en est une) est le seul témoin de la langue inconnue qu’utilisent entre eux le capitaine Nemo

et son équipage. Elle a jusqu'à présent résisté à tous les efforts de déchiffrement. Jules Verne ne s'en est jamais expliqué. Il m'a plu de l'afficher au seuil d'un ouvrage consacré à une composante du langage dont le rapport au sens est à la fois indéniable et problématique.